

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Commune de FERRIERES-LE-LAC Aménagement de la rue des Charmilles et voie communale N3

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Personne responsable du marché - Maîtrise d'ouvrage :

Mairie de Ferrières-le-Lac
13, rue du Tilleul – 25470 FERRIERES-LE-LAC

2. Procédure de passation :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3. Objet du marché et caractéristiques principales des travaux :

Réalisation de travaux de voirie sur la commune de Ferrières-le-Lac.
Rue des Charmilles et rue de la Chapelle (voie N3)
Le marché comporte une Tranche Ferme et une Tranche Optionnelle.

Caractéristiques principales :

- Terrassements en déblais et couches de forme
- Rabotage et décapage d'enrobés
- Fourniture et pose de bordures
- Dépose de tampon existant pour fourniture et pose de tampon neuf
- Réalisation de structures de chaussées en matériaux hydrocarbonés
- Signalisation verticale de police et signalisation horizontale
- Travaux d'espaces verts

4. Durée des travaux :

Date prévisionnelle d'engagement des marchés de travaux : Septembre 2025
Durée globale du chantier y compris période de préparation : 2 mois

5. Modalités d'obtention du dossier et renseignements :

Site : <https://www.marches-securises.fr/>

6. Date limite de réception des propositions :

La date limite de réception des propositions est fixée à **jeudi 18 septembre 2025 à 12H**, délai de rigueur.

7. Délai de validité des propositions :

120 jours à compter de la date limite de réception des propositions.

8. Critères de jugement des propositions :

Les critères sont la valeur technique des prestations (60%), le prix des prestations (40%).

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de procéder à une phase de négociation avec les candidats les mieux classés.

9. Mode de transmission des offres : dématérialisée uniquement

10. Date d'envoi de l'avis à la publication : mercredi 27/08/2025